

En Partenariat avec



NOTICE D'INFORMATION ET FICHE D'INSCRIPTION

CANDIDATS EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**SELECTION POUR L'ADMISSION DANS LES
INSTITUTS DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS
DU REGROUPEMENT DE NORMANDIE**



ANNEE 2021

Cette notice est à conserver par le candidat

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES	2
2. MODALITES	3
3. PLACES OUVERTES DANS LE REGROUPEMENT	4
4. CALENDRIER	5
5. PIECES A FOURNIR	5
6. DIFFUSION DES RESULTATS	6
7. INFORMATIONS POST-ADMISSION	7
7.1 FINANCEMENT DE LA FORMATION	7
7.2 BOURSES D'ETUDES	8
7.3 VACCINATIONS	8
8. FICHE D'INSCRIPTION 2021	9
9. AUTORISATION DE TRANSMISSION DES DONNEES	11

1. INFORMATIONS GENERALES

Vous devez déposer le dossier d'inscription dans l'IFSI où vous souhaitez suivre vos études (CHOIX 1).

(Certains instituts proposent une préinscription en ligne. Vous disposez de cette information sur le site internet des établissements concernés.)

En référence à l'**arrêté du 31 Juillet 2009 modifié** relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier / modalités d'accès à la formation en soins infirmiers.

L'Article 2 précise :

« Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes (...) : Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (...) »

NB : Sont concernés, les candidats bacheliers ou non, en reprise d'études relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC).

Les IFSI se sont regroupés et il est demandé à chaque candidat d'inscrire ses choix, en les numérotant sur la fiche d'inscription, par ordre de préférence, parmi les 17 sites du regroupement.

Si le candidat choisit de ne pas s'inscrire sur un ou des instituts de cette liste, il ne pourra pas y être admis même s'il a obtenu une note permettant l'admission, de ce fait il perdra le bénéfice de ses épreuves de sélection.

Dans le cas où il ne pourrait pas intégrer cet institut inscrit en premier choix (classement au-delà des places vacantes pour cet institut, voir le tableau des places page 4), il pourra être admis dans un autre IFSI du regroupement qu'il aura classé et qui n'aurait pas atteint son quota à la clôture des épreuves.

2. MODALITES SPECIFIQUES EN 2021

Afin de faire face aux conséquences de la propagation de la covid-19 et la gestion de la crise sanitaire qui en résulte, l'arrêté du 30 décembre 2020 permet d'adapter à titre exceptionnel, les modalités d'admission. En accord avec l'Agence Régionale de Santé, pour l'ensemble des candidats Normands, la sélection 2021 se déroulera de la façon suivante :

TYPES DE CANDIDATS	SELECTION	CONDITIONS D'ADMISSION
<p><u>Les candidats relevant de la formation professionnelle continue</u> telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et <u>justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale.</u></p>	<p>Il s'appuie uniquement sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations ainsi que les capacités à valoriser son expérience professionnelle.</p> <p>Il comprend les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">1° La copie d'une pièce d'identité ;2° la copie de diplôme (s) détenu (s) ;3° Les ou l'attestation (s) employeur (s) et attestations de formations continues ;4° Un curriculum vitae ;5° Une lettre de motivation. <p>Conseils aux candidats concernant la lettre de motivation : Dans ce document, où vous allez expliciter votre motivation, vous complétez votre argumentation en identifiant vos qualités, compétences, valeurs développées au cours de votre parcours actuel (professionnel et personnel) pour l'exercice de la profession, ainsi qu'en évoquant des éléments de connaissance de la formation et du métier.</p>	<p>Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 10 sur 20.</p>

3. PLACES OUVERTES DANS LE REGROUPEMENT

INSTITUTS	ADRESSE	TELEPHONE	DEPARTEMENTS	RENTREE PREVUE EN	PLACES OUVERTES ¹
IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE - ALENCON	5 rue du gué de Gesnes 61000 Alençon	02 33 31 67 03	Orne	SEPTEMBRE 2021	22
IFSI CH AVRANCHES - GRANVILLE	849 rue des Menneries BP 629 50406 Granville Cedex	02 33 91 50 87	Manche	FEVRIER 2022	18
IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE - BOIS GUILLAUME	Chemin de la Bretèque 76230 Bois-Guillaume	02 35 59 40 28	Seine-Maritime	FEVRIER 2022	22
IFSI CHU CAEN	Avenue de la Côte de Nacre CS 30001 14033 Caen Cedex 9	02 31 56 83 22	Calvados	SEPTEMBRE 2021	42
IFSI CH CHERBOURG-EN-COTENTIN	Rue du Trottebec BP 208 Cherbourg-Octeville 50100 Cherbourg-en-Cotentin	02 33 20 76 36	Manche	SEPTEMBRE 2021	18
IFSI CH DIEPPE	Avenue Pasteur 76208 Dieppe	02 32 14 75 23	Seine-Maritime	SEPTEMBRE 2021	24
IFSI CHI EURE-SEINE - EVREUX	22 rue du Dr Baudoux 27015 Evreux Cedex	02 32 78 35 52	Eure	SEPTEMBRE 2021	42
IFSI CH FALAISE	Bd des Bercagnes CS 60038 14700 Falaise	02 31 40 41 69	Calvados	FEVRIER 2022	14
IFSI CHI PAYS DES HAUTES FALAISES - FECAMP	17 rue des Galeries 76400 Fécamp	02 35 28 61 00	Seine-Maritime	FEVRIER 2022	17
IFSI GCS COLLINES DE NORMANDIE - SITE DE FLERS	25 rue du Dr Maubert CS 60219 61104 Flers	02 33 62 62 80	Orne	SEPTEMBRE 2021	14
IFSI CH L'AIGLE	10 rue du Docteur Frinault BP 189 61305 L'Aigle Cedex	02 33 24 95 70	Orne	FEVRIER 2022	14
IFSI MARY THIEULLENT CH LE HAVRE	28 rue Foubert 76600 Le Havre	02 32 73 38 30	Seine-Maritime	SEPTEMBRE 2021	44
IFSI CH LISIEUX	4 rue Roger Aini 14107 Lisieux	02 31 61 40 90	Calvados	SEPTEMBRE 2021	18
IFSI SIMONE VEIL CHU ROUEN	14 rue du Professeur Stewart 76042 Rouen	02 32 88 85 51	Seine-Maritime	SEPTEMBRE 2021	59
IFSI CHS DU ROUVRAY SOTTEVILLE	4 rue Paul Eluard BP 45 76301 Sotteville-lès-Rouen	02 32 95 11 98	Seine-Maritime	FEVRIER 2022	28
IFSI CH MEMORIAL ST LÔ	IFSI-Lycée Curie-Corot 242 rue de l'Exode 50000 Saint-Lô	09 71 00 06 81	Manche	SEPTEMBRE 2021	17
IFSI GCS COLLINES DE NORMANDIE - SITE DE VIRE	4 rue Emile Desvaux BP 80156 14504 Vire	02 31 66 24 60	Calvados	FEVRIER 2022	12

¹ Les places ouvertes ne tiennent pas compte des reports accordés dans chaque institut - CF. article 4 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

4. CALENDRIER

<u>OUVERTURE DES INSCRIPTIONS</u>	18 janvier 2021
<u>CLÔTURE DES INSCRIPTIONS</u> <i>Tout dossier reçu après cette date sera rejeté. (cachet de la poste faisant foi)</i>	<u>1 mars 2021 inclus</u>
<u>PUBLICATION DES RÉSULTATS</u>	12 avril 2021 à 14h

5. PIÈCES À FOURNIR

- La fiche d'inscription recto-verso complétée et signée ;
- Le document d'autorisation de transmission de données
- Un chèque (non remboursable) de 95 euros correspondant aux droits d'inscription ;
Pour les IFSI publics : libellé à l'ordre du Receveur du TRESOR PUBLIC
Pour les IFSI de la Croix Rouge d'Alençon et de Bois-Guillaume : libellé à l'ordre de l'IRFSS CRF
Pour les IFSI du GCS de Flers et Vire : libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du GCS
- Dans un dossier relié ou agrafé classés dans l'ordre ci-dessous :
 - Une copie lisible recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité ;
 - Une lettre de motivation
 - Un curriculum vitae
 - Une copie du (des) diplôme(s) obtenu(s) ;
 - Les ou l'attestation(s) employeur(s) et attestation(s) de formations continues

Les justificatifs fournis doivent permettre de justifier de la cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (**durée minimale : 3 ans**) Art-L6311-1 du code du travail.

Envoyer l'ensemble des pièces à l'IFSI de votre premier choix avant **le 1er mars 2021 dernier délai** (Cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier incomplet et /ou fourni hors délai sera refusé.

6. DIFFUSION DES RESULTATS

- **La liste des candidats admis sur le regroupement (au regard des places disponibles) sera affichée dans chaque IFSI.** Elle sera également publiée sur les sites Internet de chaque institut.

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés n°78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations. Vous pouvez donc vous opposer à la diffusion de votre nom sur ces listes. Dans ce cas, vous veillerez à cocher la case prévue à cet effet sur la fiche d'inscription au concours.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Tous les candidats seront personnellement informés de leurs résultats par courrier. Seule la réception d'une confirmation par écrit à valeur légale.

- **Le candidat sélectionné doit confirmer son admission avant le 10 mai 2021 - 17h** (Cachet de la poste faisant foi). Au-delà de cette date, le candidat qui n'a pas donné son accord écrit est présumé avoir renoncé à son admission.
- **Tous les candidats admis doivent produire au moment de leur confirmation d'admission** une attestation signée de désinscription ou de non-inscription sur la plateforme *Parcoursup*.

7. INFORMATIONS POST-ADMISSION

7.1 FINANCEMENT DE LA FORMATION

- La formation a un coût pédagogique révisable chaque année. **Le financement de chacune des trois années de formation dépend de votre situation au moment de votre confirmation d'entrée en formation.**



Avant d'entrer en institut de formation sanitaire ou sociale en Normandie, vous devez impérativement vous assurer du mode de financement de votre formation et de vos ressources⁽¹⁾ pendant la durée de votre formation

VOUS ETES	QUI FINANCE VOTRE FORMATION ? ⁽²⁾
En poursuite de scolarité : - Titulaire du baccalauréat depuis moins de 4 ans ou - En études (scolarité sans interruption pendant plus d'une année)	Région
Demandeur d'emploi sans emploi	Région
Salarié en CDD (droit privé ou public) ou Salarié en CDI inférieur ou égal à 24h / semaine	Région ou OPCO ⁽³⁾ (si éligible)
Salarié en CDI supérieur à 24h / semaine	Employeur ou OPCO
Contrats aidés, Contrat de Sécurisation Professionnelle, service civique	Région
Agent de la fonction publique (titulaire, stagiaire, contractuel en CDI, en disponibilité, inscrit ou non à Pôle-Emploi)	Pas de financement régional
En formation financée par la Région	Vous-même ⁽⁴⁾
Dans une autre situation	Vous-même

- (1) Ressources : bourse régionale sur critères sociaux, allocation chômage, maintien de rémunération, ...
 (2) Conformément aux règles de financement régionales en vigueur à compter de septembre 2020 et sous réserve de modifications
 (3) OPCO : Opérateurs de Compétences (Santé, Cohésion Sociale, ANFH, Dispositif de transition professionnelle ...)
 (4) Cf paragraphe 2.5 « délai de carence » des règles de financement régionales

Votre situation sera appréciée au moment de votre confirmation d'entrée en formation.

En cas de non production des pièces demandées dans les délais impartis, le coût de la formation vous sera facturé



7.2 BOURSES D'ETUDES

- Les étudiants peuvent obtenir une **bourse attribuée par le Conseil Régional**. Celle-ci est accordée en fonction des ressources de l'année N-2 (soit des parents, du conjoint ou personnelles).
- La demande est faite au moment de l'admission définitive. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site « *parcours-métier* » de la Région Normandie (<https://parcours-metier.normandie.fr/>) à la rubrique « *se former aux métiers du sanitaire et social* ».

7.3 VACCINATIONS

- **ATTENTION** : Afin de pouvoir suivre la formation, les étudiants devront **être immunisés contre l'hépatite B** et à jour de leurs vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite.

PENSEZ A ANTICIPER LA MISE A JOUR DE CES VACCINATIONS.

8. FICHE D'INSCRIPTION 2021

SELECTION IFSI - REGROUPEMENT DE NORMANDIE CANDIDATS EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

A remplir LISIBLEMENT et en MAJUSCULES	<u>RESERVE A L'IFSI</u>
<p>NOM DE NAISSANCE : _____</p> <p>Prénoms : _____</p> <p>NOM D'EPOUSE : _____</p> <p>Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin</p> <p>Né(e) le : ___ / ___ / _____ à : _____</p> <p>Nationalité : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p> <p>Code postal : _____ VILLE : _____</p> <p>Téléphone fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___</p> <p>Téléphone portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___</p> <p>Adresse COURRIEL VALIDE : _____ @ _____</p> <p>J'accepte que mon identité paraisse à la publication des résultats sur internet :</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Je suis titulaire du baccalauréat et je me suis également inscrit sur la plateforme PARCOURSUP :</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>	<p>Dossier reçu le : ___ / ___ / _____</p> <p><input type="checkbox"/> Droits d'inscription</p> <p><input type="checkbox"/> Pièce d'identité</p> <p><input type="checkbox"/> Lettre de motivation</p> <p><input type="checkbox"/> Curriculum vitae</p> <p><input type="checkbox"/> Diplôme(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation employeur - formation continue</p> <p><input type="checkbox"/> Protection sociale 3 ans</p> <p><input type="checkbox"/> Autorisation transmission des données</p>

TITRE D'INSCRIPTION :

Cocher la case et obligation de joindre les pièces justificatives

- Professionnel justifiant de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (**durée minimale : 3 ans**).

FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA FORMATION

- Conseil Régional** (poursuite d'études, service civique, salarié en CDD ou en CDI de moins de 24h/semaine, demandeur d'emploi)
- Employeur :** _____
- Organisme** susceptible de prendre en charge le coût de la formation (*citez lequel*) : _____
- Prise en charge personnelle**

Tourner SVP

INSTITUTS	DEPARTEMENTS	RENTREE PREVUE EN	NUMEROTER VOS CHOIX ¹
IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE - ALENCON	Orne	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CH AVRANCHES - GRANVILLE	Manche	FEVRIER 2022	
IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE - BOIS GUILLAUME	Seine-Maritime	FEVRIER 2022	
IFSI CHU CAEN	Calvados	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CH CHERBOURG-EN- COTENTIN	Manche	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CH DIEPPE	Seine-Maritime	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CHI EURE-SEINE - EVREUX	Eure	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CH FALAISE	Calvados	FEVRIER 2022	
IFSI CHI PAYS DES HAUTES FALAISES - FECAMP	Seine-Maritime	FEVRIER 2022	
IFSI GCS COLLINES DE NORMANDIE - SITE DE FLERS	Orne	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CH L'AIGLE	Orne	FEVRIER 2022	
IFSI MARY THIEULLENT CH LE HAVRE	Seine-Maritime	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CH LISIEUX	Calvados	SEPTEMBRE 2021	
IFSI SIMONE VEIL CHU ROUEN	Seine-Maritime	SEPTEMBRE 2021	
IFSI CHS DU ROUVRAY SOTTEVILLE	Seine-Maritime	FEVRIER 2022	
IFSI CH MEMORIAL ST LÔ	Manche	SEPTEMBRE 2021	
IFSI GCS COLLINES DE NORMANDIE - SITE DE VIRE	Calvados	FEVRIER 2022	

¹ RAPPEL : LE CHOIX 1 SERA LE CENTRE D'EXAMEN DE VOTRE DOSSIER

Je soussigné(e) : _____, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur la fiche d'inscription et certifie avoir pris connaissance des modalités de sélection et accepte sans réserve le règlement des épreuves.

Fait à _____, le : ____ / ____ / _____

NOM et Signature du candidat OU du représentant légal si candidat mineur.

9. AUTORISATION DE TRANSMISSION DES DONNEES

Je soussigné(e), (Nom Prénom) _____ candidat à la sélection pour l'admission 2021 en Institut de Formation en Soins Infirmiers :

Déclare être informé que :

- Les informations (personnelles, administratives et relatives à ma scolarité) recueillies par l'institut font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif de gérer mon inscription, ma formation ainsi que mon dossier.
- Certaines de ces données sont transmises à la Région Normandie afin d'organiser la consolidation des données qualitatives, quantitatives et financières relatives à la formation professionnelle et à des fins d'analyse et de gestion de mon compte personnel de formation (CPF).
- Ces données sont conservées pendant 120 mois après la fin de ma formation par l'IFSI.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui me concernent et que je peux exercer auprès de la Région Normandie.

Autorise l'institut à transmettre les données me concernant.

N'autorise pas l'institut à transmettre les données me concernant

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Lu et approuvé